

Le Centre d'Hébergement d'Urgence - Oloron

Mise à l'abri de personnes isolées sans solution.

MISSION DU SERVICE

Le Centre d'hébergement d'urgence (CHU) se situe dans des locaux loués à l'OGFA par la mairie d'OLORON à un tarif préférentiel. Il s'agit d'un lieu collectif de plain-pied qui dispose d'un espace extérieur constitué d'un jardin et d'un potager entretenu par les résidents. Il se trouve à proximité du centre-ville et non loin de la plateforme.

Le CHU est une structure d'hébergement, permettant une mise à l'abri immédiate. Le dispositif offre les prestations suivantes :

- L'hygiène ;
- Une première évaluation médicale, psychique et sociale ;
- Une orientation vers un professionnel ou une structure susceptible d'apporter à la personne, l'aide justifiée par son état.

Le public accueilli peut être toute personne sans abri, en situation de détresse médicale, psychique ou sociale, isolée ou en famille.

Le CHU dispose d'une place 115 et de six places HU, entre les mains du SIAO, dont 2 sont en diffus.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

Nombre de personnes accueillies : **12 personnes**
Sexe : **12 hommes**
Âge moyen : **47 ans**
Durée moyenne de séjour : **11 mois**
Taux d'occupation : **94 %**



Année d'ouverture : 1996
Nombre d'ETP : 1.76
Nombre de places : 6

ÉLÉMENTS DE PROFIL

Répartition par âge : un public intergénérationnel

- 18-30 ans : 1 personne
- 31-40 ans : 3 personnes
- **41-50 ans : 4 personnes**
- 51-60 ans : 3 personnes
- 61 ans et + : 1 personne

La répartition par âge démontre une certaine homogénéité.

Une situation administrative à jour pour tous

La quasi-totalité des usagers possède des documents d'identité en règle. 10 personnes sur 12 détiennent une carte nationale d'identité, facilitant leurs démarches administratives et l'accès à leurs droits. Deux personnes détiennent un titre de séjour.

Une couverture maladie pour tous

Le Centre accueille un public bénéficiant d'une excellente couverture sanitaire. 11 personnes sur 12 sont affiliées à la Sécurité sociale, tandis qu'une seule personne bénéficie de l'Aide Médicale d'État (AME), dispositif réservé aux personnes en situation irrégulière. Concernant la couverture complémentaire : 11 usagers bénéficient de la Complémentaire Santé Solidaire. Une seule personne reste sans couverture complémentaire.

Les entrées et les sorties : un renouvellement régulier de l'effectif

6 entrées et 6 sorties (2 exclusions, 2 admissions en IML et 2 accès à des logements de droit commun) ont eu lieu dans l'année.

ÉLÉMENTS DE PROFIL

| Un public sans mesure de protection

Aucun des 12 usagers ne fait actuellement l'objet d'une mesure de protection juridique.

| Une précarité économique marquée

Plus de la moitié des personnes perçoivent le Revenu de Solidarité Active (RSA). 3 personnes bénéficient de l'AAH. Une personne perçoit des allocations chômage. Enfin, une personne se trouve sans aucune ressource.

| Des difficultés persistantes d'accès au logement

L'accès à un logement stable demeure problématique pour la moitié des usagers. 6 personnes prêtes à être relogées n'ont pas encore trouvé de solution de sortie et restent hébergées au Centre, illustrant les difficultés structurelles d'accès au logement pour ce public fragilisé. Cette situation de blocage prolonge la durée de séjour en hébergement d'urgence.

| Un éloignement important de l'emploi

La majorité des usagers est éloignée de l'emploi. 7 personnes sur 12 n'exercent aucune activité professionnelle. 4 personnes exercent une activité professionnelle, dont une part significative dans le cadre de chantiers d'insertion, via l'association Estivade. Une personne est en attente de reprise d'activité, situation qui nécessite un accompagnement pour lever les freins à l'emploi.

| Des besoins médicaux importants

11 personnes sur 12 présentent une problématique de santé identifiée. Une seule personne ne présente pas de problématique de santé particulière.

Parmi ces situations, deux catégories dominent largement : **les addictions, notamment à l'alcool et les troubles psychiques**.

D'autres usagers présentent des problèmes de santé généraux (troubles psychiques et de santé), complexifiant encore davantage leur accompagnement.

En cohérence avec l'importance des soucis de santé, 9 personnes sur 12 bénéficient d'un suivi médical régulier. 3 personnes restent sans suivi médical identifié pour le moment.

Les interventions des partenaires reflètent la nature des problématiques rencontrées. L'Équipe Mobile Santé Précarité (EMSP) assure le suivi de 6 personnes, directement sur le CHU. Ce dispositif permet d'aller vers les personnes et d'assurer une continuité des soins, même en situation de grande précarité. Le Centre Médico-Psychologique (CMP) suit 3 personnes. On note également la présence de suivis spécialisés en addictologie, par un médecin référent et à l'hôpital, témoignant de la diversité des parcours de soins.

| Un maillage partenarial efficace

Les orientations vers le CHU proviennent principalement de deux structures locales. Le CCAS d'Oloron représente la moitié des orientations. Le Service Départemental de Solidarité et d'Insertion (SDSEI) d'Oloron oriente 5 personnes. Enfin, le CCAS d'Orthez a orienté 1 personne.

ÉVÈNEMENTS MAJEURS

En 2025, la poursuite du **programme de prévention santé** (Appel à projet Santé, financé par l'ARS), au profit des publics de la plateforme d'Oloron, a permis aux usagers du CHU de participer à des **activités et des ateliers variés**, tout au long de l'année : actions de prévention, activités sportives, ateliers diététiques, jardinage potager ... Ces actions, construites sur la base de **partenariats solides**, ont favorisé la mobilisation des personnes accompagnées, autour de leur bien-être et de leur santé. De nombreuses **conventions ont été renouvelées** avec des partenaires clés, tels que l'IFAS, l'Association Addictions France, Promotion Santé et le CHP.

Le CHU a reçu la visite de la commission sécurité au cours de l'été. Cette dernière a émis un certain nombre de réserves. Il a donc fallu procéder dans un délai réduit à la mise en œuvre d'actions correctives. Elles concernent la formation des professionnels au risque incendie, l'information par voie d'affichage des consignes de sécurité auprès des résidents et la maintenance du SSI. Suite aux mesures prises la commission a pu lever ses réserves.

En 2025, l'OGFA a déployé le **logiciel OGIRYS** sur l'ensemble de ses services, dont le CHU. Cet outil centralise désormais tous les **Dossiers Uniques de l'Usager (DUI)**, alimentés quotidiennement par les équipes. La prise en main progressive de l'outil a été accompagnée par des **temps de formation dédiés aux salariés**, facilitant son appropriation et contribuant à l'harmonisation des pratiques de suivi et de traçabilité au sein de l'association.

PERSPECTIVES

Nous mènerons en 2026 :

- La poursuite des actions de santé en lien avec la CAF et la CPAM ;
- La participation active du service aux réseaux du territoire, pour favoriser le travail de coordination et la fluidité du parcours des usagers ;
- Le déménagement du service dans les nouveaux locaux de la plateforme.